

chinon

santé

Un contrat local de santé pour le Pays du Chinonais

Lutter contre la désertification médicale et améliorer le parcours de santé de la population sont les objectifs du contrat qui engage les partenaires jusqu'en 2018.

Après le diagnostic, l'action. Depuis de longs mois, les élus du Syndicat mixte du Pays du Chinonais ont engagé une animation territoriale de santé pour élaborer et mettre en œuvre un programme d'actions en partenariat avec le Conseil régional, l'Agence régionale de Santé (ARS) et les acteurs locaux de la santé.

Un diagnostic local de santé a d'abord été patiemment réalisé par l'Observatoire régional de santé du Centre Val de Loire. Les points positifs et les points d'amélioration en termes de santé sur le territoire ont pu être mis en lumière. Et, c'est à partir de ces éléments que le programme d'actions répondant aux priorités repérées a pu être construit ces neuf derniers mois.

Cela vient donc d'aboutir à l'élaboration d'un véritable Contrat local de santé qui fixe treize projets partenariaux qui seront déployés entre 2015 et 2018.

Ces projets sont le fruit de la



François Bonneau, le président de la Région, est venu signer le contrat avec Hervé Novelli et le sous-préfet.

participation et de la concertation active des acteurs locaux, sous la houlette motivante et persévérante de Lucie Chéron, coordinatrice de l'opération. Les actions envisagées, comme on le lira ci-dessous, qui vont de l'accès à l'activité physique adaptée pour les personnes obèses ou en surpoids à la promotion du travail en milieu ru-

ral dans les écoles médicales et paramédicales pour attirer de nouveaux professionnels de santé, ont l'avantage d'être « en phase avec la demande des citoyens », comme l'a souligné François Bonneau, le président du conseil régional, venu à la salle polyvalente de Beaumont-en-Véron cosigner ledit contrat, au côté d'Hervé No-

velli, le président du Pays du Chinonais, du sous-préfet Bertoin, représentant l'État, de Nadège Arnault, pour le Conseil départemental, et d'une kyrielle de partenaires dont les professionnels de la santé, la Mutualité sociale agricole, ou même Voyageurs 37.

Un territoire exemplaire

Si le président Bonneau a félicité les acteurs de « cette dynamique collective », il a qualifié le Pays du Chinonais « de territoire exemplaire en la matière », ce qui ne pouvait que faire plaisir aux élus du Syndicat Mixte, Hervé Novelli, son président en tête, qui a associé à ces compliments « la mobilisation très forte et constructive des professionnels ».

Pour l'élu richelais, « il convient désormais de faire vivre ce contrat, de concrétiser ces treize projets », pour lesquels « chaque année, une évaluation sera faite ».

En conclusion, le sous-préfet devait ajouter : « Ce contrat est



Lucie Chéron, la coordinatrice, a fait un travail remarquable.

un outil utile, qui a du sens et favorise les synergies ». Reste à concrétiser ces opportunités.

Patrick Goupil

Pour plus de renseignements contacter Lucie Chéron, coordinatrice du Contrat Local de Santé : lucie.cheron@pays-du-chinonais.fr ou au 02.47.97.09.09.

Treize actions pour un contrat

Les signataires de ce contrat local de santé ont donc défini treize actions pour les trois prochaines années. La première concerne l'attractivité et la communication du Pays du Chinonais. Elle va consister à aller convaincre de jeunes ou de futurs professionnels de s'implanter sur le territoire. La deuxième doit conforter le pôle de sanitaire du Chinonais, autour du centre hospitalier, en facilitant l'accès aux formations, et en développant la télé-médecine notamment, comme en renforçant les actions de

préventions vers les aînés et vers les enfants. La troisième permettra un meilleur dépistage de la rétinopathie diabétique par un travail complémentaire des généralistes, des orthoptistes et des ophtalmologistes. La mise en place d'une maison des adolescents et des parents, la lutte contre l'isolement, l'aide aux aidants familiaux, de meilleurs dépistages, etc. figurent dans le panel de projets. Du concret et de l'adapté aux besoins, c'est là l'intérêt de ce projet.

Coiffure à domicile pour toute la famille

Après mon congé maternité, me revoilà prête à vous conseiller sur votre coiffure de l'été.

PENSEZ A PRENDRE RENDEZ-VOUS !

Je suis de retour LE 2 JUIN

Les couleurs d'Emilie
06 76 38 61 04 - La Roche Clermault

Vos marques préférées chez PAS A PAS Chinon

Chaussures - Maroquinerie - Bagages

Les Tropeziennes

JB Martin
Mephisto
Tamaris
Geox
Kikers
Perlato
Rieker
Etc.

CHASSEUR SPÉCIALISTE

DANS CE MAGASIN, VOUS ÊTES ASSURÉS DE TROUVER LE MEILLEUR CHOIX DE QUALITÉ, L'ACCUEIL LE PLUS AIMABLE, LE SÉRIEUX ET LA COMPÉTENCE DE VRAIS PROFESSIONNELS.

Plus d'argent de vos chaussures à votre pied avec nos offres spéciales (prix à partir de 10€) et nos services personnalisés.

PAS A PAS
1, rue du Faubourg-St-Jacques
02 47 93 26 36

état civil

Naissances

Jules Toulmé, le 13 mai ; Constance Blanchet, le 20 mai ; Chloé Bourdier, le 23 mai ; Abigaël Hosselet, le 24 mai ; Elliot Roth, le 25 mai ; Mathilde Poupard, le 25 mai.

dans la ville

> **Pharmacie.** Tél. 32.37 (0,34 € la minute d'un poste fixe).

> **La Nouvelle République.** 32, rue du Commerce. Tél. 02.47.93.06.73. nr.chinon@nrco.fr

> **Piscine.** Samedi de 16 h à 19 h et dimanche de 10 h à 13 h.

> **Piscine du Véron.** Samedi de 14 h à 18 h et dimanche de 9 h 30 à 13 h.

> **Messes.** Samedi, à 8 h 30 à Saint-Étienne et à Saint-Louans, à 18 h à Avoine et à 18 h 30 à Saint-Maurice ; dimanche, à 9 h 30 à Saint-Louans, à 11 h à Saint-Étienne de Chinon, à Beaumont et à Lerné.

> **Culte protestant.** Dimanche, à 10 h 30, à l'église évangélique.